



Pension alimentaire et enfant majeur en apprentissage

Par **Lilisand**, le **08/09/2015** à **14:31**

Bonjour,
Lors de mon divorce, il n'a pas été notifié quand le versement de la pension alimentaire pour mon fils devait être arrêté d'être versé.
Mon fils va avoir 18 ans dans quelques jours et il a entamé un apprentissage.
J'aimerais savoir si son père qu'il n'a pas revu depuis près de 5 ans peut cesser de verser la pension ou si il doit encore continuer et pendant combien de temps ?
Merci

Par **cocotte1003**, le **08/09/2015** à **14:53**

Bonjour, pour tous changements de la pension, il faut l'accord du juge donc pour le moment il doit continuer à payer mais peut saisir le jaf pour modifier ou arrêter le versement de la pension, cordialement